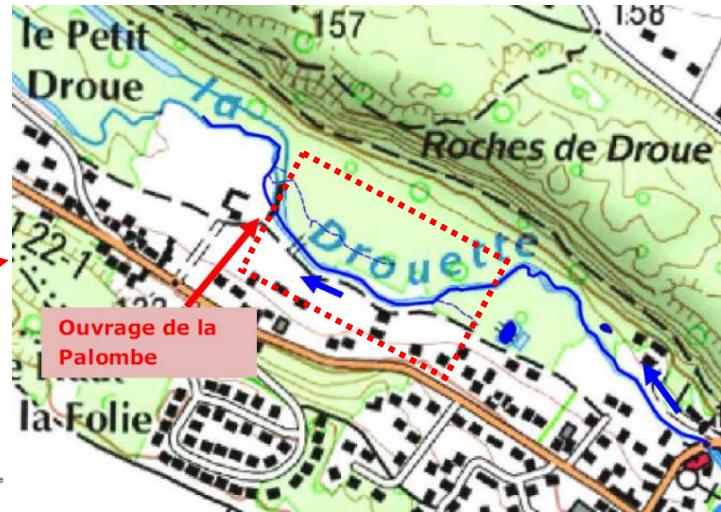
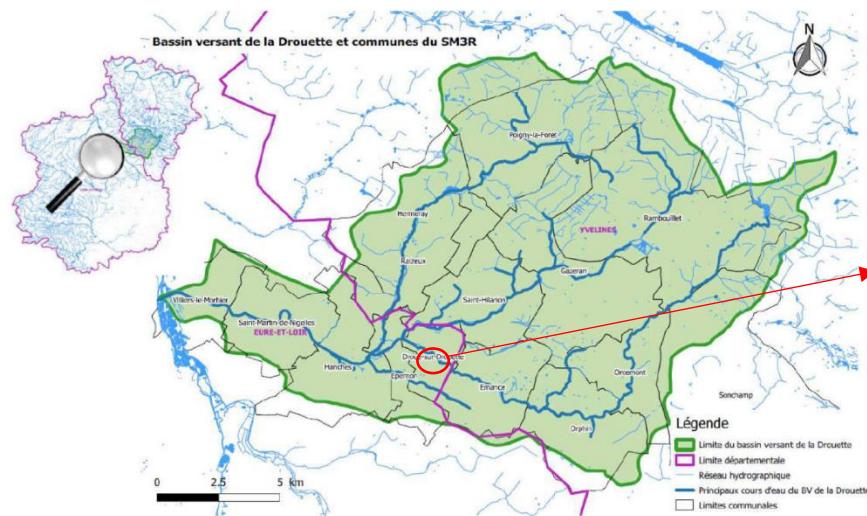


## REMISE EN FOND DE VALLEE DE LA DROUETTE SUR LA COMMUNE DE DROUE-SUR-DROUETTE (28)



Abritant autrefois une industrie de chapellerie, l'ancien moulin du Petit Droue à Droue-sur-Drouette (28) a cessé son activité puis disparu. Le vannage de la Palombe permettait d'alimenter le bief du moulin dont l'usage a été abandonné ainsi que son entretien régulier.

Le droit d'eau de l'ancien moulin a été abrogé et une remise en état du site a été imposée par les services de l'Etat en charge de la Police de l'eau. Dans ce contexte, la commune de Droue-sur-Drouette (propriétaire du vannage alimentant l'ancien moulin) a sollicité le Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents pour trouver une solution d'aménagement pérenne et adaptée sur le site.

En 2021, le SMDVA a procédé à une ouverture progressive du vannage de la Palombe, de façon à redonner une dynamique d'écoulement naturel à la Drouette, particulièrement artificialisée et perchée sur le secteur. Le Syndicat a ensuite proposé d'étudier la faisabilité d'un aménagement ambitieux permettant de restaurer la continuité écologique sur la Drouette et répondant aux objectifs européens de bon état des masses d'eau.

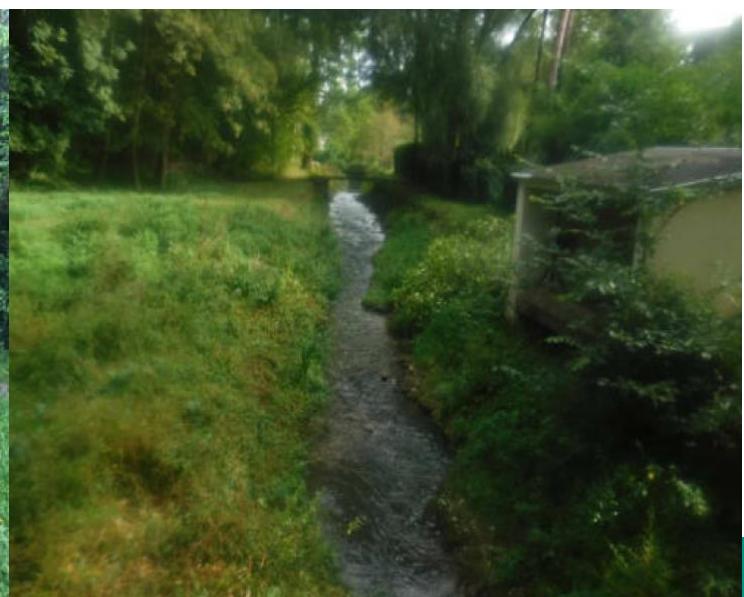
A l'issue des résultats d'études et des expertises, le SMDVA a alors engagé d'importants travaux de renaturation de la Drouette sur le site de la Palombe : une opération de remise en fond de vallée de la rivière sur 300 mètres et l'aménagement de deux zones d'expansion des crues a pu démarrer dès septembre 2024. Contraints d'être mis en pause suite aux crues d'octobre 2024, les travaux se sont achevés en septembre 2025.

**Maîtrise d'ouvrage :** Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (SMDVA)

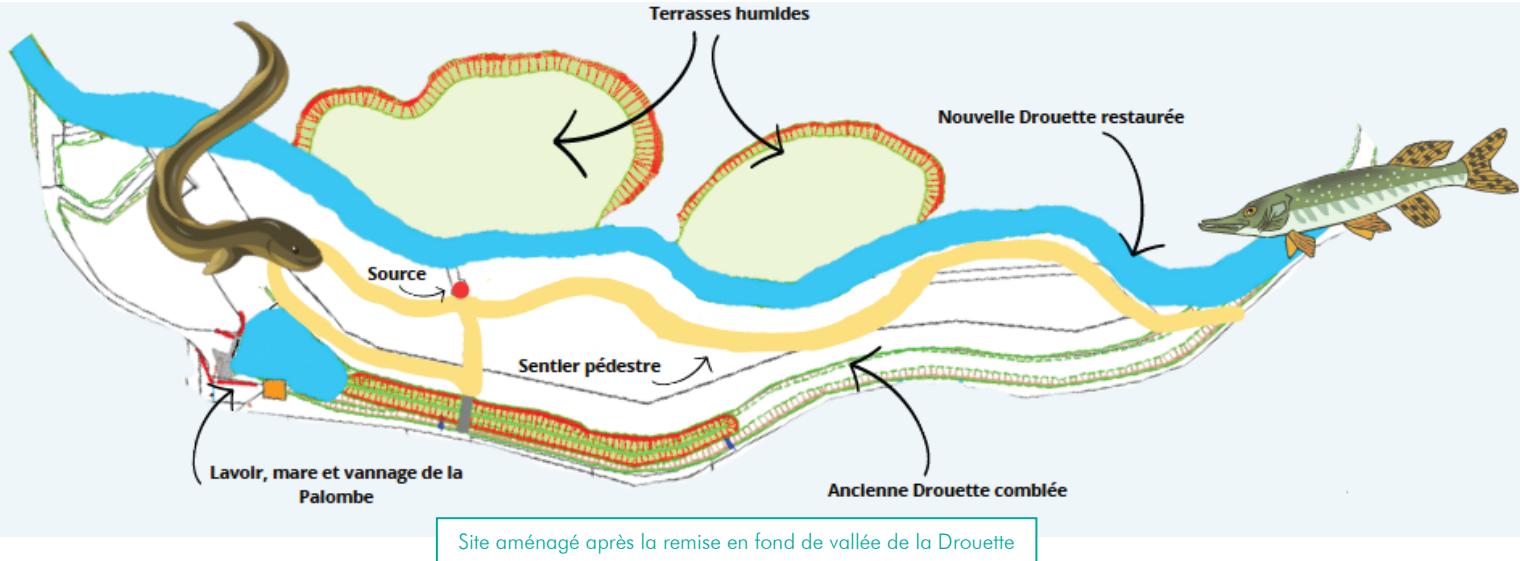
**Période de réalisation et durée des travaux :** Septembre 2024 - Septembre 2025



Effet bief sur la Drouette avant ouverture du vannage de la Palombe – Juin 2016



La Drouette après ouverture du vannage de la Palombe – Octobre 2021



### Objectifs principaux visés :

- Redonner à la rivière sa mobilité naturelle dans son fond de vallée
- Réactiver les connexions hydrauliques du cours d'eau à ses milieux associés (zones humides)
- Restaurer la continuité écologique
- Contribuer localement à la diminution du risque inondation
- Valoriser l'aspect paysager du site ainsi que le patrimoine historique

### Partenaires :

- Bureau d'études : SOGETI Ingénierie Infra
- Entreprise travaux : SAS Forêts & Paysages

Coût Etude de faisabilité : 29 520 € TTC

Coût Travaux : 189 711.00 € TTC

### Financement du projet :

- 80 % Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- 20 % SMDVA

### Descriptif technique des travaux réalisés :

- Création du nouveau lit mineur de la Drouette en fond de vallée (300 ml)
- Abattage sélectif (sans dessouchage – contexte espace boisé classé - EBC)
- Conversion de l'ancien bief en noue végétalisée (maintien d'usage du pluvial)
- Réutilisation des produits de coupe pour diversifier les habitats et création de niches écologiques
- Aménagement d'un sentier pédestre aux abords du nouveau lit
- Conservation et valorisation d'une source existante
- Création de deux zones d'expansion des crues (ZEC)
- Aménagement d'une mare au droit du lavoir communal et plantation d'hélophytes (alimentée par la noue, réceptacle de pluvial)

Le sentier pédestre a ici été conçu dans une optique de maintien d'usage et de valorisation d'accès du site au grand public. Un ancien chemin existant permettait de longer l'ancienne Drouette, mais celui-ci présentait notamment des risques d'érosion. L'aménagement d'un nouveau sentier offre ici à la commune un parcours de promenade plus long et davantage « bucolique ».

Deux ZEC (dites « terrasses humides ») ont été aménagées en rive droite du nouveau tracé de la Drouette en fond de vallée, afin de favoriser la rétention et l'infiltration des eaux à la parcelle dans ce secteur situé en contexte forestier (boisement alluvial). Il convient également de préciser que la position des ZEC s'avère ici stratégique car elles permettent de ralentir les écoulements en amont d'un bourg particulièrement vulnérable au risque inondation.

Le vannage de la Palombe a été conservé dans une optique de valorisation du patrimoine historique. Aussi, les crémaillères de l'ouvrage ont été verrouillées de façon à garantir le maintien continu des vannes en position ouverte.



Photos avant travaux (Septembre 2025) :  
L'ancienne Drouette perchée et artificialisée en amont du vannage de la Palombe (effet bief)



Photos après travaux (Octobre 2025) :  
A gauche : L'ancienne Drouette convertie en noue végétalisée, réceptacle des eaux pluviales alimentant la mare aménagée  
A droite : La Drouette restaurée en fond de vallée dans son cours naturel et bordée par un sentier pédestre

#### Informations sur les aspects administratifs :

Avec le soutien financier de l'AESN, le Syndicat a réalisé une acquisition foncière de plusieurs parcelles privées afin de faciliter les conventionnements et la réalisation des opérations projetées.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) du bassin versant de la Drouette. Ils sont situés sur la masse d'eau FRHR247 « Drouette amont » en secteur communal et privé (SMDVA).

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)





Photos des inondations  
d'octobre 2024  
sur l'emprise chantier

### Un chantier perturbé par la crue :

La pluviométrie exceptionnelle de l'année 2024 a entraîné des conditions d'accès particulièrement difficiles pour les engins de chantier dès le début des travaux. De plus, les deux inondations successives survenues en octobre 2024 ont alors interrompu les travaux.

Les conditions de sols étant plus favorables à partir du mois de juin 2025, les diverses opérations de terrassement en cours ont pu se poursuivre. Le chantier a pris fin en septembre 2025.

### Suivi mis en place :

Avec l'accompagnement de la FDPPMA 28, le SMDVA a réalisé une pêche de sauvegarde – dans l'ancien lit de la Drouette – lors de la mise en eau progressive du nouveau lit de la Drouette (phase chantier).

Un suivi piscicole est prévu avec l'appui de la FDPPMA 28. Pêches électriques à n-1 (en 2024) ; n+3 ; n+5

### Etat des lieux avant/après :

Pour acheminer l'eau jusqu'à l'ancien moulin du Petit Droue, la Drouette avait été déplacée et recalibrée. Suite aux travaux engagés en 2024 par le SMVDA, la rivière a été remise en fond de vallée pour retrouver sa libre circulation dans son lit d'origine.

Le site a été remis en lumière en créant deux terrasses humides qui favorisent aujourd'hui l'infiltration des eaux à la parcelle. Ces zones naturelles d'expansion des crues constituent une solution écologique efficace pour ralentir les écoulements et réduire localement le risque inondation.

La source naturelle de la Palombe alimentait autrefois un ruisseau qui drainait les sols de l'espace boisé. Afin d'entretenir la mémoire du site, la source a été conservée et mise en valeur.

Les aménagements réalisés permettent désormais aux espèces piscicoles d'accomplir leur cycle de vie et leur migration sur le secteur : la continuité écologique est restaurée. Le rétablissement de la continuité garantit le passage des poissons et des sédiments à travers la rivière et favorise également l'expression de la biodiversité locale et permet à de nouvelles espèces de coloniser des zones auparavant inaccessibles.

### Appropriation sociale :

Les riverains directs du bief (ancien tracé de la Drouette perchée et artificialisée) ont bien accepté le déplacement du cours d'eau en fond de vallée. L'intérêt général d'un tel aménagement a bien été perçu par la majorité des administrés. Au départ du projet, la commune émettait quelques inquiétudes quant au projet global vis-à-vis des administrés, mais elle est aujourd'hui satisfaite du résultat.

Dans une optique de communication et de sensibilisation, 3 panneaux pédagogiques ont été installés aux abords communaux du cours d'eau aménagé. Une vidéo descriptive des travaux a également été réalisée par le Syndicat.

### Voir la vidéo du chantier :

<https://www.smdva.fr/actualites/les-rivieres-du-smdva-retrouvent-continuite-et-vitalite--55.html>



Installation de 3 panneaux pédagogiques sur le site

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)



## 1 Un sentier qui rime avec "biodiversité"

Le sentier qui longeait la rive gauche de l'ancienne Drouette était fragilisé par des phénomènes d'érosion. Dans une optique de maintien d'usage, ce sentier a été prolongé en fond de vallée aux abords du nouveau tracé de la Drouette renaturée. Ce sentier offre aujourd'hui un accès privilégié à la biodiversité locale.

## 2 Une mare temporaire au fil des saisons

Réceptacle des eaux de pluies et véritable réservoir de biodiversité, la mare de la Palombe a été créée dans une optique d'intérêt écologique. Se chargeant en eau avec les pluies d'automne et pouvant s'assécher progressivement avec l'arrivée des chaleurs estivales, le milieu abrite une flore et une faune riches et adaptées aux variations des niveaux d'eau. Les espèces en présence sont capables de survivre à l'assèchement total de la mare.



**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

Visuels des panneaux pédagogiques installés sur le site restauré



## QUELQUES DATES CLÉS



1895 et 1937  
En 1895, le moulin du Petit Drouet est transformé en atelier de confection. En 1937, il est converti en usine à chapeaux.



Octobre 2020  
Ouverture du vannage de la Palombe pour retrouver une dynamique naturelle du cours d'eau.



Avril 2021  
Abrogation du droit d'eau de l'ancien moulin du Petit Drouet aujourd'hui disparu.



Septembre 2024  
Travaux de restauration de la continuité écologique et démolition des vestiges de l'ancien bief.

## Restauration de la Drouette A la reconquête de la continuité écologique En restaurant les fonctionnalités naturelles de la rivière

### LIBRE CIRCULATION



Pour acheminer l'eau jusqu'à l'ancien moulin du Petit Trou, la Drouette avait été déplacée et recanalisée. Suite aux travaux engagés en 2024 par le SMDVA, la rivière a été remise en fond de vallée pour retrouver sa libre circulation dans son lit naturel d'origine.

### RETENTION INFILTRATION



Le site a été remis en lumière en créant deux terrasses humides qui favorisent aujourd'hui l'infiltration des eaux à la parcelle. Ces îlots de terre d'origine naturelle et croisées constituent une solution écologique efficace pour ralentir les écoulements et réduire localement le risque inondation.

### CONSERVATION VALORISATION



La source naturelle de la Palombe alimentant autrefois un ruisseau qui drainait les sols du hameau boisé. Afin d'assurer la continuité de la rivière, la source a été conservée puis valorisée lors de l'intervention du SMDVA.

### RESTAURATION



Les aménagements réalisés permettent désormais aux espèces piscicoles d'accomplir correctement leur cycle de vie et leur migration sur le secteur. La continuité écologique est restaurée. Le rétablissement de la continuité garantit le passage des poissons et des sédiments à travers la rivière et favorise également l'expression de la biodiversité locale, permettant à de nouvelles espèces de coloniser des zones auparavant inaccessibles.



### Les zones humides, de précieuses éponges naturelles

- ✓ Réguler les crues et à ralentir les débits en période pluvieuse, en stockant l'eau et en retardant ainsi le ruissellement / les apports d'eau de pluie vers laval
- ✓ Améliorer la qualité de l'eau à travers leur fonction de filtre naturel épurateur
- ✓ Offrir des zones de refuge pour les espèces animales et végétales
- ✓ Stocker naturellement le carbone



\* périodes de basses eaux

## Restauration de la Drouette

## Valorisation des zones humides

## Pour une biodiversité épanouie

Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions utiles aux équilibres naturels et aux activités humaines. Par leurs nombreuses fonctions, les milieux humides rendent de multiples services.

Les travaux de restauration ont permis de reconnecter la Drouette à ses zones humides connexes, contribuant ainsi à :

- ✓ Réguler les crues et à ralentir les débits en période pluvieuse, en stockant l'eau et en retardant ainsi le ruissellement / les apports d'eau de pluie vers laval
- ✓ Améliorer la qualité de l'eau à travers leur fonction de filtre naturel épurateur
- ✓ Offrir des zones de refuge pour les espèces animales et végétales
- ✓ Stocker naturellement le carbone

### Des espaces à préserver et à restaurer !

Depuis les années 1970, plus de 67 % des zones humides ont disparu en France. Leur préservation et leur restauration sont essentielles pour garantir la disponibilité et la qualité de la ressource en eau. La conservation de ces milieux participe également à la régulation du climat dans notre contexte de changement climatique.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

AGENCE  
eau  
seine  
NORMANDIE

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents

**SMDVA**

Syndicat Mixte de la Drouette,

de la Voise et de leurs Affluents